



## ABONNEMENTS

Un an Six mois  
Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—  
Union postale » 12.— » 6.—

Les abonnements étrangers se paient d'avance

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds

On s'abonne à tous les bureaux de poste

## ANNONCES

suisse 20 ct., offres et demandes  
de places 10 ct. la ligne,  
étrangères 25 centimes la ligne

Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des annonces : Soc. an. Suisse de publicité, Haasenstein &amp; Voglar, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds et succursales en Suisse et à l'étranger.

## La fabrication des munitions de guerre

« Lundi 4 octobre ct., dit la revue professionnelle *Die Uhrmacher-Woche*, a eu lieu à Leipzig l'assemblée mensuelle du Comité de l'Association allemande des horlogers. Le premier point de l'ordre du jour était :

*Fabrication de munitions de la Suisse, pour l'étranger ennemi,*

et pour lequel un grand nombre de lettres et pièces à l'appui nous ont été soumises par nos membres, avec la sommation de prendre des mesures énergiques contre cette fabrication. Déjà depuis quelques semaines, nous avons été informés dans ce sens de divers côtés; mais conscients de la responsabilité que porte l'accusateur dans une affaire aussi délicate, nous avons cherché d'abord à obtenir de plus amples renseignements. Entre temps, le nom d'une de ces maisons fut publié par la presse quotidienne; encore d'autres nous ont été communiqués, que nous ferons également connaître au public allemand, sitôt leur culpabilité constatée. D'autre part, nous avons reçu aussi des informations privées et lu dans des quotidiens allemands, que le commandement allemand a aussi donné des commandes à certaines fabriques de la Suisse allemande, ce qui fait tomber le reproche de partialité contre toute la Suisse. Elle est neutre, malheureusement d'une manière qui fait prolonger la guerre, ce qui va particulièrement mal à ce pays des pacifistes. Il appartient naturellement à nos membres, de faire ressentir les sentiments qu'ils éprouvent par là. Il a été décidé, d'éclairer cette question d'une façon encore plus approfondie et de faire connaître à nos membres l'état réel, en distribuant judicieusement la lumière et les ombres.»

\* \* \*

Nous constatons avec satisfaction, que le journal de Leipzig cherche à faire la lumière complète sur la fabrication, par des industriels de l'étranger, de parties d'engins de guerre à l'usage de l'un ou l'autre des belligérants et qu'il reconnaît, en ce

qui concerne la Suisse, que l'Allemagne en a commissionné pour ses besoins, ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire déjà.

Mais la revue de Leipzig commet une erreur regrettable, lorsqu'elle parle de ces commandes comme étant exécutées par des fabriques de la « Suisse allemande » seulement ce qui conduirait à dire que la Suisse romande travaille exclusivement pour les Alliés, alors que la Suisse allemande ne fournirait qu'à l'Allemagne.

Rien n'est plus inexact et si les informateurs qui, de Suisse, transmettent des renseignements à Leipzig, ont le souci exclusif de la vérité et de l'exactitude, ils reconnaîtront qu'il s'agit d'opérations de caractère essentiellement industriel et qu'il serait facile d'établir que la destination de ces objets spéciaux n'a rien à voir avec les régions de la Suisse où ils sont produits.

Il ne peut donc y avoir de *culpabilité*, à moins qu'on ne veuille admettre que tout le monde est coupable envers tout le monde.

Ecoles d'horlogerie et de mécanique  
La Chaux-de-Fonds

Rapport annuel 1914-1915

## Ecole d'horlogerie.

Rapport du directeur.

## I. Statistique.

Du 1<sup>er</sup> mai 1914 au 30 avril 1915, l'Ecole d'horlogerie a été fréquentée par 261 élèves, ainsi répartis :

Elèves réguliers . . . . 118  
Elèves externes . . . . 143  
Total . . . . 261

80 élèves réguliers restaient inscrits au registre de l'Ecole pour le mois de mai 1915. D'autre part, les inscriptions pour la nouvelle année scolaire s'élevaient à 79, dont 41 pour les cours de sertissages et de réglages destinés aux jeunes filles.

En raison du nombre restreint des places disponibles, nous ne pûmes recevoir que 26 garçons et 20 jeunes filles, ce qui portait à 126 la totalité des élèves de l'Ecole d'horlogerie, au 1<sup>er</sup> mai 1915.

Les circonstances actuelles nous ayant obligés de prolonger de quelques mois la durée de l'apprentissage d'un certain nombre d'élèves,

l'entrée à l'Ecole dut être renvoyée, pour trois élèves régleuses, au mois d'août prochain.

Les 126 élèves inscrits au registre de l'Ecole d'horlogerie pour le mois de mai 1915, se répartissent ainsi qu'il suit :

	Garçons	Classes de réglages et de sertissages pour jeunes filles
Elèves neuchâtelois . . .	43	22
Elèves suisses d'autres cantons . . . . .	34	20
Elèves étrangers . . . .	4	3
<i>Domicile des parents :</i>		
A La Chaux-de-Fonds . .	70	44
Dans d'autres localités du canton ou de la Suisse .	11	1
A l'étranger . . . . .	—	—

Des 38 élèves réguliers ayant quitté l'Ecole pendant l'année scolaire écoulée :

2 élèves occupent des postes de techniciens horlogers ;

3 élèves occupent des postes d'aides-techniciens ;

11 élèves se sont placés comme acheveurs d'échappements, remonteurs, régleurs ;

11 élèves se sont placés comme régleuses ;

2 élèves étrangers ont quitté l'école après des apprentissages partiels ;

2 élèves ont quitté la localité avec leurs parents ;

1 élève a quitté l'Ecole pour cause de maladie ;

2 élèves ont dû changer de profession pour cause de décès des parents ;

2 élèves ont été renvoyés pour cause d'incapacité ;

1 élève a été renvoyé pour cause d'irrégularité dans la fréquentation ;

1 élève a quitté l'Ecole après un apprentissage partiel de théorie d'horlogerie et de dessin.

## II. Aperçu général.

Des rapports de MM. les experts et du tableau des examens il est permis de conclure, croyons-nous, que le résultat général de l'année scolaire 1914-1915 a été satisfaisant pour l'Ecole d'horlogerie. Toutefois, quelques réserves s'imposent, nous semble-t-il, en ce qui concerne les apprentissages des élèves de la section des spécialistes. Les tragiques événements qui bouleversent l'Europe depuis près d'un an eurent des conséquences désastreuses pour quantité d'industries, pour l'horlogerie de luxe en particulier — un des genres plus spécialement établi à La Chaux-de-Fonds — et la répercussion de ce pénible état de choses s'étendit forcément à notre école, dont les classes pour spécialistes ont avec nos fabriques et comptoirs d'horlogerie des relations d'une importance particulière au point de vue de l'application du programme d'enseignement de ces classes. La suspension du travail régu-

lier dans ces dernières et l'obligation de modifier en partie nos méthodes habituelles nous placèrent en face d'un problème d'autant plus difficile à solutionner que la généralité des parents de nos élèves, frappés eux aussi par les difficultés de l'heure présente, nous avaient demandé de réduire les dépenses au strict nécessaire. Nous ne rappellerons pas ici les dispositions prises en vue d'occuper utilement et sans trop de frais les élèves en question; vous en avez eu connaissance dans une des séances de la commission. Le résultat, nécessairement inférieur à celui que nous eût donné l'application intégrale du programme régulier, a été néanmoins aussi satisfaisant que possible, et nous avons pu traverser la période particulièrement difficile de la fin de 1914 et des premiers mois de 1915 sans autre interruption dans le travail que celle qui nous fut imposée par l'absence d'une partie du personnel enseignant.

Pour remédier dans la mesure du possible aux conséquences des faits précités, il nous parut nécessaire de prolonger de quelques mois la durée de l'apprentissage des élèves dont le stage à notre école se terminait le 30 avril dernier. D'autre part, il fut convenu avec les parents de ces élèves que celui ou celle qui, plus tard, trouverait une place, reviendrait à l'Ecole, pour une durée de un mois ou deux, afin de posséder, dès son entrée en fonctions, le degré de préparation exigé dans une fabrique, et qu'une interruption plus ou moins longue aurait pu lui faire perdre.

Quelques jeunes horlogers et un des anciens élèves de notre Ecole de mécanique, désireux d'acquérir des connaissances théoriques en horlogerie, sollicitèrent l'autorisation de suivre les cours de théorie d'horlogerie et de dessin, ce qui naturellement leur fut accordé.

Les nombreuses tentatives faites ces derniers temps à La Chaux-de-Fonds, en vue d'y augmenter le champ d'activité par l'introduction de nouvelles industries, nous valurent un surcroît de demandes de renseignements qui exigèrent parfois d'assez laborieuses recherches. Quelques-uns de nos ateliers furent, pour les mêmes raisons, passablement occupés à des travaux de tous genres, à l'exécution de taillages, principalement. Dans l'atelier de rhabillages, dirigé par M. Perrin, il a été fait environ 250 rhabillages et, dans l'atelier dirigé par M. Pellaton, 7 rhabillages de pièces détachées. D'autre part, les classes d'échappements ont exécuté les pivotages et préparages d'un grand nombre de pièces pour les essais de posages de spiraux et de coupages de balanciers de nos élèves régleuses. Ajoutons que de l'outillage et des découpages ont été fournis par notre atelier des ébauches et préliminaires à la classe de sertissages.

### III. Cours publics d'horlogerie.

La situation faite par les circonstances actuelles aux horlogers de notre ville nous suggéra l'idée d'une consultation des auditeurs éventuels des cours en question, et à l'issue de laquelle nous apportâmes quelques modifications à l'horaire adopté les années précédentes.

En conséquence, les 19 cours donnés cette année aux apprentis et aux adultes horlogers eurent lieu dès 6 heures du soir au lieu de 8 heures, les lundi et mercredi de chaque semaine, à partir du lundi 11 janvier jusqu'au mercredi 17 mars. Y assistèrent 143 auditeurs, dont 51 apprentis et 92 adultes. Le programme du cours donné à ces derniers avait pour objet l'étude élémentaire des principales questions relatives à la théorie du réglage et celle des échappements à cylindre et à ancre. Aux apprentis ainsi qu'aux personnes désireuses d'acquérir des connaissances générales dans le domaine de l'horlogerie, nous fîmes un exposé aussi complet que possible de toutes les parties d'une montre. (A suivre.)

### La situation économique de l'Europe après la guerre

Le comte de Monts, écrivant dans le *Berliner Tageblatt*, est très pessimiste en ce qui concerne la position de l'Europe après la guerre, dit l'agence Havas.

Il fait allusion aux efforts quotidiens des belligérants, à ce qu'ils coûtent en vies

humaines et en argent, et dit notamment :

« En raison de l'énormité des dépenses de la guerre et de l'exhaussement financier qui en résulteront pour l'Europe, le parti même qui remportera la victoire décisive peut à peine espérer une indemnité adéquate à ses dépenses ou promptement réalisable.

« L'Allemagne produit beaucoup plus qu'elle consomme. Notre richesse, notre supériorité industrielle sur les autres belligérants sont basés en grande partie sur nos exportations.

« A qui enverrons-nous le surplus du fruit de notre intelligence et de notre industrie, si nos clients perdent le pouvoir de l'achat durant de nombreuses décades? »

### Nouveaux droits de douane anglais

Un rapport présenté au Parlement anglais le 12 ct., renseignera sur le mode de perception. La deuxième lecture du budget avait été ajournée.

— Il résulte d'un communiqué officiel sur le projet finance bill que les droits de douane *ad valorem* de 33  $\frac{1}{3}$  % à prélever dès le 29 septembre 1915 au 1<sup>er</sup> août 1916 sont calculés sur le prix que paierait l'importateur pour l'article livré au port d'importation. En cas de désaccord le fonctionnaire désigné par la trésorerie tranchera définitivement.

### Transit Angleterre-Suisse

A teneur d'une communication de la légation de Suisse à Paris, le transit à travers la France des marchandises importées d'Angleterre en Suisse, peut dorénavant avoir lieu sans autorisation spéciale, sous la réserve que les envois soient accompagnés d'une autorisation d'exportation délivrée par la douane anglaise et attestant qu'à la sortie du Royaume-Uni, ils étaient destinés à la Suisse.

### La correspondance postale des neutres

A la Chambre des communes, répondant à un député qui attirait son attention sur les retards apportés à la transmission des lettres, journaux et paquets postaux à destination des pays neutres pendant leur passage à travers les territoires des belligérants, retards qui provoquent des malentendus avec certains de ces pays neutres, sir Edward Grey a déclaré :

La question a fait l'objet d'une étude attentive au cours de la guerre actuelle, comme au cours de la guerre sud africaine. Le gouvernement estime que l'état de guerre suspendant l'application du premier paragraphe de l'article 4 de la convention postale universelle, il est clair que cet accord est un de ceux qui ne sont destinés à être appliqués qu'en temps de paix.

Il est impossible au gouvernement d'interpréter les termes de la convention de façon à supposer qu'elle oblige les belligérants à se laisser employer comme intermédiaire pour des communications destinées à contrecarrer leurs propres mesures militaires. Dans ces conditions le gouvernement se sent forcé, dans certains cas, d'exercer son droit d'examiner le courrier qui passe sur son territoire pour aller d'un pays neutre dans un autre pays neutre.

### Situation financière des banques d'Etat

— Du Bulletin de la Banque fédérale S. A. —

L'encaisse métallique de la Banque Nationale Suisse s'élève à fr. 303.226.000 et la circulation des billets à fr. 407.258.000 (en 1914 même époque fr. 219.249.000 et fr. 440.381.000).

Celle de la Banque de France s'élève à fr. 4.963.000.000 et la circulation des billets à fr. 13.664.084.765 (en 1913 fr. 4.048.899.000 et fr. 5.420.830.000 resp.).

Celle de la Banque d'Angleterre s'élève à 1.682.519.000 et la circulation des billets à 795.081.000 (en 1914, 1.086.835.000 et 889 millions 286.000).

Celle de la Banque Impériale Allemande s'élève à 3.066.112.000 et la circulation des billets à 6.646.522.000 (en 1914, 1.995.161.000 et 4.999.952.000 resp.).

Celle de la Banque Néerlandaise s'élève à 791.217.000 et la circulation des billets à 1.055.288.000 (en 1914, 338.883.000 et 912 millions 882.000).

Et à New-York celle des Associated Banks à 3.194.000.000 et la circulation des billets à 187.000.000 (en 1914, 1.937.950.000 et 442 millions 700.000).

L'encaisse or de la Banque de l'Etat Russe s'élève à Rbl. 1.588.400.000, l'or à l'étranger à Rbl. 38.700.000 et la circulation des billets atteint Rbl. 4.461.500.000.

### Nouveaux monopoles

Comme complément à l'article de notre dernier numéro sur le monopole du tabac il est bon de rappeler qu'au nombre des propositions faites pour relever les finances de la Confédération, on a cité ces temps derniers le monopole des allumettes. Au mois de septembre 1895, il y a donc vingt ans, le peuple avait refusé par 184 mille non contre 140 mille oui le monopole des allumettes qui, à ce moment-là, n'était pas présenté uniquement dans un but fiscal. Les électeurs seront-ils cette fois d'un autre avis. Il est certain que pour le législateur et le directeur de nos finances, il serait peut-être préférable de faire figurer ce monopole parmi d'autres nouvelles monopolisations.

En Allemagne, ce sont les fabricants d'allumettes qui réclament le monopole. Ils affirment que l'impôt sur les allumettes, qui rapporte bon an mal an 20 millions de mark à la caisse de l'Empire, les ruine. Il n'y aurait plus pour eux d'autre salut que le rachat de leurs usines par l'Etat. Il est probable que le gouvernement allemand examinera la question de plus près après la guerre.

On prévoit dans tous les pays, une nouvelle ère des monopoles d'Etat, mais tout le monde n'est pas d'accord.

L'assemblée, qui a eu lieu le 5 octobre à Olten, des associations intéressées à la fabrication et à la vente du tabac, s'est occupée du contre-projet qui sera envoyé aux membres de l'Assemblée fédérale en opposition au projet du monopole élaboré sur la demande du département fédéral des finances par MM. Milliet et Frey. Le contre-projet prévoit l'introduction de l'impôt fédéral du tabac selon le système de la banderole. Le mémoire qui l'accompagnera cherchera à démontrer qu'avec le projet Milliet-Frey, le bénéfice net ne dépasserait pas cinq millions par an.

### Le Conseil fédéral et le chômage

Le Conseil fédéral adresse aux gouvernements cantonaux une circulaire dans laquelle il les invite à prendre des mesures pour faire face au chômage qui règne dans différentes professions et de fournir du travail aux victimes de la crise.

**La peine de mort**

La commission d'experts qui examine en ce moment, à Rapperswyl, les dernières dispositions du code pénal, a décidé de conserver l'article 359, qui autorise les cantons à maintenir la peine de mort à côté de la réclusion à perpétuité contre les criminels qui ont commis un meurtre sur leur territoire. Toute condamnation à mort doit être soumise d'office à l'autorité qui possède le droit de grâce. Une proposition tendant à supprimer cet article a été repoussée par la commission par 11 voix contre 10.

**Les dénonciateurs**

La *Solothurner Zeitung* raconte qu'il est arrivé à plus d'une reprise que lorsqu'une maison suisse avait fait une affaire à l'étranger, il s'est trouvé immédiatement un Confédéré concurrent pour la dénoncer à l'un ou l'autre représentant du groupe de puissance opposé. Les ambassades étrangères doivent avoir une singulière idée de la solidarité suisse

**Le développement de nos industries**

Un des derniers numéros de la *Feuille officielle* indique qu'il s'est créé, en date du 30 septembre, à La Chaux-de-Fonds, une société anonyme immobilière « Les Reçues » qui a pour but l'acquisition des immeubles portant les numéros 11 de la rue Léopold Robert et 4 de la rue Jaquet Droz. Cette société a entrepris immédiatement les travaux de démolition d'une partie de ces immeubles, occupés présentement par l'entreprise de voiturage de M. Glohr, pour élever en bordure de la rue Jaquet Droz, un bâtiment à l'usage de fabrique. L'Usine des Reçues a vu, ces dernières années, ses affaires prendre une extension con-

sidérable et elle entrevoit encore, dans un avenir prochain, un développement tout spécial de son activité dans une branche fort intéressante: la bijouterie de qualité courante. L'Usine occupe déjà une cinquantaine d'ouvriers et d'ouvrières dans cette branche, et ses modèles peuvent rivaliser sous tous les rapports avec ce qui se fait de mieux au dehors.

**Les intérêts suisses en Chine**

Depuis que l'agence commerciale suisse de Shanghai a été supprimée à la suite de la démission du titulaire, la Suisse n'a plus de représentant officiel en Chine. Les Suisses de Shanghai et de Canton ont adressé une pétition au Conseil fédéral pour demander, d'une façon pressante, la création d'un poste diplomatique à Pékin et celle d'un consulat à Shanghai.

**L'emprunt des Alliés**

La Chambre adopte définitivement le projet autorisant l'emprunt anglo-français aux Etats-Unis, qui attend son approbation royale.

**Code pénal suisse**

La Commission d'experts pour le Code pénal fédéral a discuté, dans sa séance de jeudi, l'article 373, qui règle l'assistance judiciaire des cantons entre eux et vis-à-vis de la Confédération sous le règne du Code pénal fédéral. Cette assistance judiciaire devra être beaucoup plus efficace, que ne le prévoit l'ancienne loi sur les extraditions de 1852.

**Consulats**

L'exéquatur est accordé à M. Arthur Küpfer, vice-consul britannique à la résidence de Berne, pour les cantons de Berne et de Fribourg.

**Correspondance avec la Division du commerce**

Nous rappelons que, pour faciliter une prompt solution, les demandes adressées à la Division du commerce du Département politique suisse, doivent être accompagnées de quelques copies.

**Vient de paraître:**

**Comptabilité d'un Comptoir d'horlogerie**

Méthode américaine, moderne, par L. Jacot, professeur à l'Ecole de Commerce et à l'Ecole normale du Locle. — Prix fr. 0,60 pris à la Librairie. Expédition au dehors contre envoi de fr. 0,70 en timbres-poste, ou contre remboursement de fr. 0,80.

Librairie-Papeterie HAEFELI, La Chaux-de-Fonds.

*Haefeli & Co, Chaux-de-Fonds*  
Léopold Robert 14 et 16

Fabrique de Registres

Lithographie - Imprimerie - Papeterie

**Cote de l'argent**

du 15 Octobre 1915

Argent fin en grenailles . . . fr. 106.— le kilo.  
Argent fin laminé fr. —.— par kilo de plus.  
Change sur Paris . . . . . fr. 90.75

**FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ**  
Société Anonyme — Directeur: F.-E. PFISTER  
**HORLOGERIE** Maison fondée en 1849 **ELECTRICITÉ**  
**Etude et entreprise de Calibres spéciaux**  
*Ebauches et finissages 10 à 36 lignes*  
Tous genres clefs et remontoirs  
== Spécialité extra-plates et plates soignées ==  
La fabrique ne termine pas la montre  
TÉLÉPHONE 3600 H 8101J TÉLÉPHONE

**Ch<sup>s</sup> A. DeLimoges**  
Fabrique „La Duchesse“  
Rue du Parc, 8  
**La Chaux-de-Fonds**  
Montres et **Bracelets** or, argent, plaqué or de 9" à 13" cylindre et ancre  
**Qualité avantageuse** 149%  
II 20038 C Toutes fantaisies  
Spécialité de Montres avec glaces de forme

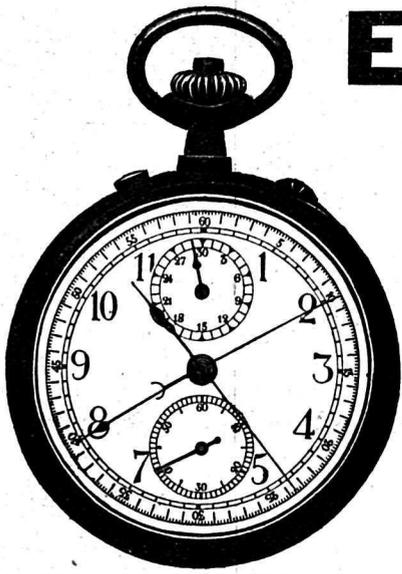


**Avis aux Fabricants d'Horlogerie**  
Le soussigné entreprendrait les polissages pour grandes quantités de colimaçons, grandes et petites gouges, dentures biseautées et anglées, ainsi que de la gravure sur rochets, différents dessins. Diplômé pour nouveautés. Travail prompt, soigné et garanti.  
**J.-Arthur Hügli,**  
Atelier de polissages de rochets, rue Concordia 3,  
**MADRETSCH.**

**MONTRES RÉVEIL-AVERTISSEUR**  
en Ancre et Cylindre  
avec les tous derniers perfectionnements  
CADRANS avec Points ou Chiffres RADIUM à qualité garantie. 1611  
Prix modérés. Prix modérés.  
Alarm Watches.  
Wecker - Uhren.

Fabrique „Loretto“ **STUDER-RUETSCH, Soleure**

**DÉCORATION, POLISSAGE ET FINISSAGE**  
de Boîtes et Cuvettes argent  
**Stämpfli Frères, Saint-Imier**  
Atelier organisé pour grandes séries. — Téléphone 1,67



# ED. HEUER & CO, BIENNE

Spécialités :

## CHRONOGRAPHES et RATTRAPANTES

marche et fonctionnement irréprochables garantis.

## BRACELETS-MONTRES ancre

or, argent, formes classique et fantaisie.

## MONTRES ANCRE

19 lignes plates, élégantes, précises, bon marché.

H 1922 U 1673

### AUX FABRICANTS DE BOUSSOLES

**Demandez prix et échantillons**

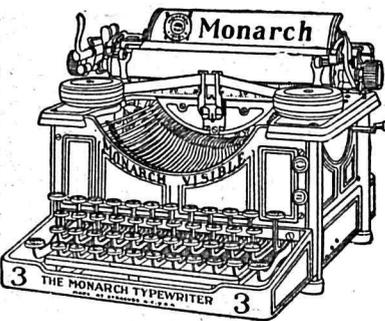
de Pierres pour Boussoles, serties et non serties  
Grand assortiment dans tous les genres

**Défiant toute concurrence**

Fabriques de pierres fines et sertissages

**WEBER FRÈRES**

1805 Téléphone 1.51 ST-IMIER Téléphone 1.51



### Monarch-Visible

Machine à écrire américaine

**La FAVORITE** 1730  
des Dactylographes

Succursale pour les cantons de **Berne** et **Neuchâtel** :

**W. EGLI-KAESER, Berne,** Hirschengraben 6  
Téléphone 22.12

Locations. Réparations. Machines d'occasion, tous systèmes.

Fabriques de Pierres fines  
p<sup>r</sup> Horlogerie

Spécialité: „Grenat“

**Theurillat & Cie**  
H P  
**Porrentruy**

Interchangeabilité et fidélité absolue. — Livraison par retour

500 ouvriers

Usines : 3 en Suisse, 2 en France, 1 en Italie et 1 en Autriche

**Tous les Journaux horlogers du monde**  
(spécimens et tarifs)

peuvent être consultés à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler,  
rue Léopold Robert 22, La Chaux-de-Fonds, laquelle expédie, aux meilleures conditions, n'importe quelle annonce à tous les organes horlogers de l'univers.

# Toran

Demandez la

nouvelle matière radio-active

*Ce nouveau produit lumineux se distingue par sa force exceptionnelle et la durée de sa luminosité.*

Fabriques d'Horlogerie Réunies S.A., Bienne

Département TORAN. — Rue de l'Union 13.

Adr. p<sup>r</sup> télégrammes et lettres: TORAN BIENNE. Téléphone 1076.

Dépositaires :

E. Blum-Brandt, Doubs 161, La Chaux-de-Fonds.

R. Schneider, Industrie 2, St-Imier.

1288

On cherche des dépositaires sérieux et actifs pour l'étranger.

### BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE

La Banque Cantonale Neuchâteloise traite toutes les opérations de banque.

Elle ouvre des **comptes-courants** débiteurs et créditeurs.

Elle fait des **prêts** sur hypothèques, sur cédules et sur billets.

Elle délivre des **bons de dépôt** à 1 an au taux de 4 1/2 %; à 2, 3, et 5 ans au taux de 4 3/4 %. Ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme.

Elle reçoit les dépôts sur **livrets d'épargne** à 4 % l'an jusqu'à fr. 5000, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois.

Elle s'occupe de la **gérance de fortunes** et soigne l'achat, la vente et la garde de titres à des conditions très modérées.

Elle délivre des **chèques** et **lettres de crédit** sur toutes les villes importantes du globe.

Elle négocie les **monnaies** et **billets de banque étrangers**.

Elle fait le commerce des **matières d'or, d'argent et de platine**.

Or fin pour doreurs.

H 20035 G 1234



**Lunette-Cadran**

breveté, supprime tous les cadrans émail et métalliques et leurs posages. H—N



**Lunette-Cadran**

24 HEURES à RADIUM breveté; posage de radium en tous genres. 1808

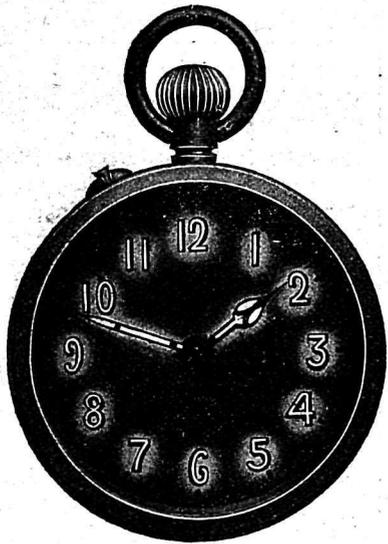
Les boîtes sont livrées entièrement prêtes à emboîter le mouvement et poser les aiguilles.

**WYSS & Cie, Chez-le-Bart**

**SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER**

4150 Reconvilier Watch Co (S. A.) H 5007 J

Tous les genres **Roskopf**



Tous les genres **Roskopf**

**Radium**

Heures et Points

Essayer notre montre  
**C'est l'adopter**

La Fabrique d'Horlogerie  
**Marc Favre & Co, Madretsch**

est l'une des plus anciennes et des mieux spécialisées dans la fabrication mécanique de la **petite pièce ancre**, qu'elle livre à l'état de **mouvements seuls, montres et montres-bracelets** tous genres.



Ne produit que l'article **soigné**, inconcurrençable à qualité égale en 9, 10, 10 1/2, 11 et 13 lignes.  
Etude et entreprise de calibres particuliers. 1732

**Exigez**

nos matières **radifères**

et

vous aurez une **garantie sérieuse**

Banque du Radium

Zurich 3672

Dr O. Rentschler

**RADIUM**

**Oxydage de Boîtes**

en tous genres, en qualité soignée et ordinaire

H 1230 U Installations pour grandes séries 1800  
Maison fondée en 1882 Téléphone N° 304

**L.-A. Riesen, Madretsch - Bienne**

**UNIVERSO (S.A.)**

INDIQUE L'HEURE AU MONDE ENTIER  
14 FABRIQUES RÉUNIES

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES FABRIQUES D'AIGUILLES**

SIÈGE SOCIAL

La Chaux-de-Fonds, Rue Numa Droz 85

Fabrication par procédés mécaniques perfectionnés d'Aiguilles en tous genres, formes et grandeurs, pour montres, pendulettes, pendules, compteurs, baromètres, manomètres, et tous instruments de mesure et de précision. — Boussoles.

**CRÉATEUR**

des Aiguilles creusées et ajourées pour

**"RADIUM"**

Modèles déposés

Modèles déposés

en acier bleui et métal oxydé noir inaltérable en toutes qualités depuis 7 à 50 m/m.

TOUJOURS LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS.

Devis pour articles spéciaux sur demande

Bracelets-Montres  
**13 lignes cylindre, 2de**  
cadrans avec et sans radium

**G. Kung-Champod & Cie**

Téléphone N° 948 LA CHAUX-DE-FONDS 1110



Fabrique d'Horlogerie

**J.-H. HASLER**

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Téléphone 6.01

Spécialité en

Montres: Quantièmes et 8 jours

**Nouvelle Montre  
Roskopf quantième plate**

Prix défiant toute concurrence.

H 20029 C Demandez 1343  
catalogues et échantillons.

**NOUVEAU.** Cadrans métal et argent, brun et noir, décorés avec heures radium. Article inimitable.

**H. Voegeli, Renan.**

1624 H 5097 J (Jura bernois)

**ASSORTIMENTS ROSKOPF**  
Pitons tous genres. Plaques turques  
FRITZ GRANDJEAN, LE LOCLE. 1462

**BOITES OR**

en tous genres, tous titres, pour tous pays 1453  
sont livrées aux meilleures conditions par la  
**Fabrique Leuba Frères, Renan**  
Tél. Chaux-de-Fonds 22.05 Prix modérés  
Calottes pour bracelets — Prix spéciaux par grandes séries  
Prompte livraison — Ouvrage soigné H 5091 J  
— Achat de matières d'or et d'argent —

**Grandes enchères d'outillage à Fleurier**

Ensuite de la fusion des établissements C. Jequier-Borle et Fleurier Watch Co, et de l'acquisition d'une fabrique de la place, la **Société Fleurier Watch Co** vendra par voie d'enchères publiques son excédent d'outillage dont le détail suit :

9 machines à tailler automatiques, 6 machines à arrondir, 1 machine automatique à décoller les goupilles de boîtes, 18 fraiseuses diverses, 3 machines à décoller à mains, 3 machines à ronder les platines, 1 machine à fraiser les crochets arbré de barillet, 1 machine à fraiser les noyures, 2 tours à creusures, 4 lapidaires, 3 petits tours de mécanicien, 6 taraudeuses, 2 machines à adoucir les roues, 2 outils à chasser les pieds, 21 perceuses diverses, 1 pompe à huile, 6 machines à refrotter, 2 machines à crocher les tambours de barillets, 33 quills à sertir, 1 cisaille à mains, 2 marbres, 2 tours à sertir, 1 burin fixe, 6 planoirs, 1 tour à polir les arbres de barillets, 5 tours à coulisse, 5 machines revolver, 1 machine à fraiser les facettes, 1 machine à refrotter les fonds, 1 tour semi-automatique pour noyures, 26 lustres à gaz, 1 fraiseuse de mécanicien, 1 machine à frotter les carrures, 3 balanciers à bras, 4 balanciers à bras avec socles, 60 poulies diverses de 20 à 90 c/m, 3 grandes courroies, 1 lot blocs pour étampes, 3 laminoirs, 4 tours à polir, 80 renvois divers, 1 ventilateur avec installation d'épous-sièrage, 15 tendeurs, 50 mètres de transmission 40 m/m avec paliers, 2 colonnes pour transmissions, 1 raboteuse, 1 forge et une quantité de petit outillage dont on supprime le détail. H—N

Les enchères auront lieu **contre argent comptant, à Fleurier, dans l'ancienne fabrique Renfer vis-à-vis de la Gare, au 1<sup>er</sup> étage. Elles commenceront le lundi 18 octobre 1915 à 9 1/2 heures du matin et continueront éventuellement le mardi 19 octobre à la même heure.** 1807

La variété et le nombre considérable des outils mis en vente intéresseront les fabricants d'horlogerie, d'ébauches et de boîtes, ainsi que les mécaniciens.

Môtiers, le 7 octobre 1915.

Le Greffier de Paix,  
C. Jequier.

**Qui fabrique Horloges et Régulateurs électriques sans batteries ou contacts ?**

Faire offres à Case postale 20571, La Chaux-de-Fonds. 1803

**On achèterait**

par grandes quantités tous genres de montres, métal et argent, articles très bon marché, pour l'Italie. Paiement au comptant.

Adresser offres jusqu'au 18 ct., case postale N° 19766, La Chaux-de-Fonds. 1814

**Commanditaire**

Un groupe d'ouvriers qualifiés, voulant s'établir pour la fabrication du bracelet, demandent fabricants d'horlogerie, pouvant s'intéresser financièrement à l'entreprise. 1813

Faire offres de suite sous chiffres H 15597 C à la S. A. Suisse de Publicité H. & V., La Chaux-de-Fonds.

**DIRECTEUR TECHNIQUE**

énergique, connaissant à fond la fabrication mécanique et la terminaison de la montre, cherche position. — Discrétion absolue. — Pourrait s'intéresser financièrement si désiré.

Offres sous chiffres H 22374 C à la S. A. Suisse de Publicité H. & V., La Chaux-de-Fonds. 1804

**E. D. Elias**

HORLOGERIE EN GROS  
EXPORTATION  
Heerengracht 555  
AMSTERDAM  
HOLLANDE  
H20019 C 4570

**Mouvements**

Qui peut fournir par grandes séries mouvements 10 1/2 lignes, basc., prêts à mettre en boîtes.

Offres s. chiffres H 15605 C à la S. A. Suisse de publicité **Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1827**

Homme sérieux et capable, **cherche place** comme

**chef de fabrication**

ou direction dans grande fabrique d'horlogerie, connaissances horlogères et commerciales de premier ordre ainsi que préférences.

Adresser off. s. H 22362 C à la S. A. Suisse de publicité **Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1802**

**Petites pièces ancre**

Afin de vous éviter beaucoup de frais et obtenir une montre finie soigneusement à un prix raisonnable, faites terminer vos petites pièces à cette adresse.

Ecrire sous chiffres H 2092 à la S. A. Suisse de publicité **Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1790**

**Correspondant anglais**

Jeune homme anglais ayant une bonne connaissance de la langue française, connaissant la sténographie anglaise, la machine à écrire, cherche place dans fabrique d'horlogerie.

Adresser off. s. H 15587 C à la S. A. Suisse de publicité **Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1806**

A vendre diverses petites

**machines-outils**

spéciales et H 24965 L

**organes de machines-outils,**

hors d'usage. 1818

**Mermod frères S. A., Ste-Croix.**

**Qui peut livrer**

rapidement **montres** ou **mouvements**

**13 lignes ancre**

15 rubis.

Réglages à 1 minute.

Faire offres sous 22436 à la S. A. Suisse de publicité **Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

**Avis aux Fabricants****d'horlogerie**

Une personne ayant un atelier avec personnel demande remontages d'échappements, après dorure, 13 lig. à 20 lig. On se charge des réglages.

S'adresser sous H 6043 J à la S. A. Suisse de publicité **Haassenstein & Vogler, St-Imier. 1822**

**On demande à acheter**

au comptant, toute quantité de montres nickel et oxydées, pour dames et messieurs, genres très bon marché et des pièces de meilleure qualité.

Prière d'envoyer des échantillons à la maison

**C. EEUWENS & Cie,**

Haarl: Houttuinen, 127, **Amsterdam.**

**Employé - Intéressé - Commanditaire**

Industriel-comptable, expérimenté en affaires, dans la force de l'âge, cherche place comme employé-intéressé avec apport de fonds, — ou commanditaire, — dans un commerce pouvant justifier d'une marche prospère de ses affaires. Excellentes références.

S'adresser pour renseignements à Me Ch.-E. Gallandre, notaire, rue du Parc n° 13, à La Chaux-de-Fonds. 1740

**Qui fournit ?**

montres bracelet anglais, allemand, français, 13 et 14 lignes, métal, acier, nickel, argent, avec et sans cadrans lumineux, très bon marché et meilleure qualité, cyl. et ancre. Pièces or, 9, 14 et 18 karats au comptant.

Offres pour exportateur s. chiffres H 15613 C à la S. A. Suisse de Publicité H. & V., La Chaux-de-Fonds.

**Un bon ouvrier**

connaissant la fabrication des pièces acier pour l'horlogerie, et

**Un mécanicien faiseur d'étampes**

sont demandés par

Fabrique d'Ebauches de Sonceboz

Entrée à convenir. H 6033 J

Adresser les offres avec certificats, à la Direction de la Fabrique de Sonceboz. 1825

**Qui fabrique ?**

remontoirs, genre allemand, nickel, 11, 12, 16, 17, 18 lignes, 4, 6, 7, 8, 10 rubis.

Roskopf tous pays, 19 et 21 lignes, cadrans papier ou email. Tous très bon marché. Au comptant.

Offres avec prix de gros pour grossiste sous chiffres H 15612 C à la Sté An. Suisse de Publ. H. & V., La Chaux-de-Fonds.

**Quel**

fabricant peut fournir à prix

avantageux et rapidement:

12 à 18 cartons, montres savonnettes acier, 18 lignes ancre 10 ou 15 rubis.

12 à 18 cartons, montres savonnettes argent, guilloché ancre 10 ou 15 rubis. 1829

On achèterait également dans ces genres là, des soldes 16 ou 18 lignes.

Offres s. chiffres H 15608 C à la S. A. Suisse de publicité **H. & V., La Chaux-de-Fds.**

Fabrique d'horlogerie du Vallon entreprendrait dans son atelier des ébauches, la fabrication de

**pièces détachées**

**Lalton**, sous condition de matière fournie. Travail exact garanti. Locaux disponibles à louer dans l'usine.

Adresser offres s. H 6040 J à la S. A. Suisse de publicité **Haassenstein & Vogler, St-Imier. 1823**

**Technicien**

bien au courant de la construction des calibres interchangeables, étampes à repasser trous de travail et pieds, pointeurs sur blocs, plaques à sertir pour l'interchangeable, cherche à changer sa place.

Offres s. chiffres H 489 T à la S. A. Suisse de publicité **H. & V., St-Imier. 1824**

**Avances**

sur montres non compliquées aux conditions bancaires. Discrétion absolue.

S'annoncer sous G 2757 X à la S. A. Suisse de publicité **Haassenstein & Vogler, Genève. 1696**

**Systemes Roskopf**

13 et 14 1/2 lig. bracelets sont demandés. H 22420 C

**J. Blum-Schwob, La Chaux-de-Fonds. 1828**